

COMMERCE Le shopping téléphonique sera expérimenté dès 2010 à Englos

NORSYS, ROI DES VENTES INTERACTIVES

THIERRY BUTZBACH

À la barbe des géants comme IBM, Atos et Orange, Norsys vient de remporter l'appel d'offres lancé par le Pôle de compétitivité des industries du commerce (Picom). La petite société de services informatiques de la métropole (19 millions de chiffre d'affaires), qui emploie 200 personnes dont la moitié à son siège d'Ennevelin, a été choisie pour développer le kiosque de services du projet U-shopping (commerce ubiquitaire) du Picom. Favorisant le commerce interactif, ce projet de 1,9 mil-

lion d'euros permettra aux dix millions de visiteurs annuels du centre commercial d'Englos d'accéder à différents services depuis leurs téléphones portables.

Géolocalisation de sa voiture

Le principe : des bons de réductions et des fiches techniques détaillées, mais aussi la géolocalisation de sa voiture ou le téléchargement de recettes en rapport avec les produits achetés. « Il sera possible de commander son poisson avec son portable et faire ses courses dans la galerie en attendant d'être pré-

venu par SMS qu'il est prêt », détaille Denis Cassoret, directeur d'agence de Norsys. Après une évaluation d'un an, les services seront affinés et transposés dans les rues piétonnes de Lille en 2011. Avec, en prime, la possibilité de payer avec son portable.

La société nordiste n'en est pas à son coup d'essai. Elle a déjà à son actif la réalisation des sites marchands dédiés aux téléphones portables des sociétés de vente à distance comme 3 Suisses et Becquet. Ainsi que la mise en ligne pour mobiles du catalogue du spécialiste multimédia Boulanger. ■

ENVIRONNEMENT

LA BIODIVERSITÉ SAUVÉE DE L'EXTINCTION À BAILLEUL



Le Conservatoire botanique de Bailleul conserve environ 700 plantes sauvages, principalement régionales, menacées d'extinction.

Elles pourraient devenir, un jour, les graines de l'espoir. Elles sont 30 millions, conservées précieusement dans des réfrigérateurs et des congélateurs. Environ 700 plantes sauvages, principalement régionales, sont ainsi sauvées de l'extinction par le Conservatoire botanique de Bailleul, une structure qui ouvre ses portes aujourd'hui (voir encadré). « Garder ces plantes est nécessaire pour sauvegarder la biodiversité », souligne Thibault Pauwels, animateur nature du Conservatoire. Surtout dans notre région,

marquée par l'agriculture intensive et les constructions massives. Une trentaine de scientifiques œuvrent donc régulièrement à l'inventaire et au prélèvement d'espèces rares. Avec une mission qui a évolué. « Dans les années 1990, on nous appelait seulement quand une plante était vouée à disparaître, explique Thierry Cornier, scientifique chef de service. Aujourd'hui, on nous consulte également pour les questions d'aménagement du territoire ou sur les plans locaux d'urbanisme ». ■ G. D.

■ PÉDAGOGIQUE

Un forum des outils pédagogiques se tient aujourd'hui au Conservatoire botanique, de 9 h 30 à 16 h 30. L'occasion de remettre le respect de la nature au cœur des apprentissages. Deux jardins de plantes sauvages rares ou en voie de disparition sont ouverts toute l'année aux visites.

20 SECONDES

RADIO

« Dardanus » sur France Musique France Musique consacre plusieurs émissions au spectacle *Dardanus* de l'Opéra de Lille. Ce soir, de 18 h à 19 h, l'émission « Le magazine » sera diffusée en direct du studio de l'Opéra.

PROCÈS

Steve Briois condamné

Il avait critiqué les méthodes de France 3 lors de l'agression de Marine Le Pen à Hénin-Beaumont. Steve Briois, conseiller régional et municipal (FN) a été condamné hier à 6 000 € d'amende et 5 000 € de dommages et intérêts pour diffamation.

GRIPPE A

Fermeture d'une nouvelle école

La préfecture a décidé, hier, de fermer l'école Ernest-Couteaux de Lille jusqu'au 28 octobre et deux classes du collège Nadaud de Wattrelos jusqu'au 24 octobre pour cause de grippe A.

LOGEMENT

BÉTON MAUDIT POUR SAINT-ANDRÉ

La commune de Saint-André est tombée sur un drôle de client. Vendredi, le maire (MoDem) Olivier Henno, dévoilait les malversations d'un promoteur, Omnium Finance. Cette entreprise toulousaine n'avait pas respecté le permis de construire l'obligeant à réserver certains logements à l'habitation sociale dans son programme immobilier. La mairie est toujours décidée à attaquer Omnium Finance en justice. Une routine pour le promoteur. En décembre 2008, une information judiciaire pour « escroquerie » et « faux en écriture et usage de faux » était lancée à son encontre par le tribunal de Toulouse. Deux juges d'instruction sont en charge du dossier. Selon une source proche de l'enquête, la société rédigeait des baux antidatés ou fictifs pour que les propriétaires bénéficient d'avantages fiscaux. Des centaines de cas seraient avérés dans toute la France. Des pièces du dossier se seraient égarées entre deux tribunaux et une des plaignantes aurait été menacée de mort. ■ G. D.